

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cocooning Services signe son premier Contrat d'Avenir.



Mme Beuscart (La Directrice) remet son contrat d'Avenir à Mélanie Carette.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, Cocooning Services, embauche une nouvelle employée sous la forme d'un **Contrat d'Avenir**.

Dans le but de permettre à une jeune fille d'intégrer le monde du travail, ce jeudi 23 mai 2013, le premier contrat d'Avenir de Cocooning Services a été signé dans les locaux de la SCOP. Ce CDI est l'un des premiers de ce type dans le secteur des Services à la Personne.

La SCOP Cocooning Services, a accueilli avec enthousiasme cette nouvelle politique de ressources humaines en direction des jeunes sans qualification, aidée en cela par l'investissement du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais aux côtés de l'Etat.

C'est avec une grande joie que Carette Mélanie s'est vue offrir son premier Contrat d'Avenir en CDI. Désormais, elle intègre la Coopérative Cocooning Services en tant qu'aide à domicile. Elle a pour objectif de suivre des formations afin de se perfectionner et d'obtenir les qualifications nécessaires dans le but d'évoluer au sein de la société.



La signature du CDI contrat d'Avenir en présence du représentant de la Mission Locale.

## CONTACT

Madame Sylvie Beuscart Gérante de la SCOP Cocooning Services  
06 78 51 05 00

beuscart.sylvie@cocooning-services.fr  
<http://cocooning-services.fr>